

## À LA UNE



### Tour de France des grossistes : visite dans la Somme avec le sénateur Rémi Cardon

Dans le cadre du tour de France des grossistes, la CGF a conjointement organisé avec la FEDA le 3 avril dernier la visite de l'entreprise Back2Car à Amiens avec le Sénateur Rémi Cardon.

Cette visite a permis de rappeler le rôle essentiel du commerce de gros, au cœur de nos chaînes d'approvisionnement et de distribution.

Partout dans les territoires, au service des Français, les grossistes approvisionnent au quotidien plus d'un million de professionnels dans tous les secteurs d'activité, sécurisent les flux et apportent des services à forte valeur ajoutée.

Back2car est la première marque de pièces auto recyclées garanties à vie, qui emploie 420 collaborateurs, collecte des véhicules hors d'usage dans 47 départements, stocke plus de 400 000 références, de pièces recyclées, sélectionnées, dépolluées et référencées, qui sont en moyenne 75 % moins chères pour les automobilistes. Dans ce cadre, la pièce automobile issue de l'économie circulaire devient un véritable levier de performance environnementale et économique.

## LES TEMPS FORTS DE LA SEMAINE



### Crise du Moyen-Orient & impacts sur le commerce de gros : la CGF se mobilise

A la fois chargeurs et/ou transporteurs en compte propre, les entreprises du commerce de gros subissent directement les impacts du conflit au Moyen-Orient sur leurs activités. Carburant, énergie, matières premières, emballages... c'est toute la chaîne d'approvisionnement qui subit une augmentation significative des coûts.

Dans ce contexte, la CGF se mobilise pour accompagner les fédérations adhérentes et relayer au mieux les difficultés rencontrées par les entreprises :

- Intervention le 02 avril de Stéphane Antiglio, Président de la CGF, lors de la réunion interministérielle à Bercy avec les ministres Serge Papin et Philippe Tabarot et les représentants des transporteurs et des chargeurs pour alerter sur :

=> la nécessaire action du gouvernement pour faciliter la révision des prix pour les contrats en cours dans les marchés publics via l'application des mécanismes de force majeure ou d'imprévision ;

=> la nécessaire sensibilisation des clients à la réalité des coûts et à la nécessité de les intégrer.

- Participation de la CGF au Comité transport routier de marchandises sous l'égide du Médiateur des entreprises Pierre Pelouzet. Ce Comité a pour mission de faciliter le dialogue et l'absorption du choc carburant dans la chaîne de valeur du transport routier de marchandises. Il s'agit notamment d'agir sur les délais de paiement et les pratiques en matière d'indexation des contrats ;
- Mise en place d'une cellule de veille avec les adhérents ;
- Mise à jour de la note technique sur le dispositif communément appelé « Indexation carburant des prix de transport » et organisation d'un webinaire dédié le 9 avril pour accompagner les entreprises dans la compréhension et les modalités d'application de ce mécanisme ;
- Mise à jour de la note sur les mécanismes juridiques de la force majeure et de l'imprévision en droit des contrats.

De leurs côtés, FEDEPOM et ANEEFEL, fédérations adhérentes de la CGF représentant les acteurs du négoce en fruits et légumes et pommes de terre, ont co-signé un communiqué de presse le 09 avril pour alerter sur la dégradation rapide des équilibres économiques des entreprises du secteur. [Communiqué de presse à lire [ICI](#) ]

**Note Force majeure & imprévision (adhérents)**

**Note Indexation carburant (adhérents)**



## **Quels défis logistiques, énergétiques et sociétaux pour le commerce de gros ?**

Dans un entretien accordé au magazine Daily distribué à l'occasion du salon SITL, Stéphane Antiglio est revenu sur les défis logistiques, énergétiques et sociétaux du secteur.

Avec 80 % de leurs clients situés en zone urbaine ou périurbaine, les grossistes sont au cœur des enjeux de logistique urbaine

La CGF est pleinement mobilisée sur ces sujets, notamment dans le cadre des travaux du CTLUD (comité de liaison des acteurs économiques de la logistique urbaine), autour des énergies alternatives, de l'électromobilité, des aires de livraison et de la multimodalité.

L'enjeu de l'emploi est également stratégique pour le commerce de gros, notamment dans les métiers du transport et de la logistique qui peuvent représenter près de 50% des effectifs dans certaines entreprises.

Côté décarbonation, la CGF a présenté en octobre 2025 un plan de décarbonation à horizon 2030 articulé autour de trois axes : flottes, entrepôts et transports externalisés. L'objectif est clair : conjuguer décarbonation et viabilité économique, sans compromettre la compétitivité du secteur.

---

## Retards de paiement dans les marchés publics : la CGF se mobilise

Les retards de paiement dans les marchés publics constituent aujourd'hui un problème structurel pour de nombreuses entreprises du commerce de gros. Dans certains cas, elles attendent plusieurs mois, voire plusieurs années, pour être payées par le pouvoir adjudicateur.

La CGF a eu l'occasion de souligner à plusieurs reprises auprès des pouvoirs publics la forte asymétrie de la PPL portée par le Président de la délégation sénatoriale aux entreprises sur les retards de paiement : alors que les entreprises privées vont faire l'objet de contrôles et de sanctions croissants, les acheteurs publics restent insuffisamment contraints, malgré des retards largement documentés qui fragilisent les entreprises.

C'est pourquoi la CGF mène actuellement un travail de sensibilisation des parlementaires et propose plusieurs évolutions du droit visant à :

- permettre, en cas de non-paiement persistant, une résiliation du marché pour faute de l'acheteur après l'envoi d'une mise en demeure de payer restée infructueuse pendant un délai de trente jours ;
- introduire un mécanisme de compensation permettant au titulaire, après mise en demeure restée infructueuse pendant un délai de trente jours, d'imputer sa créance impayée sur la taxe sur la valeur ajoutée qu'il est tenu de déclarer et d'acquitter.

La CGF défend une approche pragmatique et équilibrée : lutter efficacement contre les retards de paiement, sans fragiliser un secteur clé de l'économie réelle ni faire peser sur les entreprises les manquements des acheteurs publics.

---



### Le commerce de gros valorisé au salon Jeunes d'Avenir à Paris !

Le 9 avril, se tenait le salon Jeunes d'Avenir à Paris, un rendez-vous incontournable dédié à l'orientation et à l'insertion professionnelle des jeunes.

Une occasion précieuse pour :

- Faire découvrir la richesse et la diversité des métiers : logistique, achats, vente... un secteur qui recrute et ouvert à tous les profils et les opportunités offertes par le secteur ;
- Mettre en lumière le dynamisme des entreprises du commerce de gros et les perspectives d'évolution qu'elles offrent.

Au-delà des opportunités professionnelles, ces échanges ont surtout permis de rencontrer des jeunes motivés, curieux et désireux de s'investir dans des métiers ancrés au cœur des territoires et des enjeux économiques actuels.

+ d'infos sur le site AKTO

## ENVIRONNEMENT



### Commerce circulaire : lancement d'un AMI du Conseil national du commerce

Le Conseil national du commerce (CNC) lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) auprès des entreprises et des solutions capables d'accélérer la transition circulaire des commerces.

Sont notamment concernés les acteurs du commerce circulaire intervenant dans la réparation, le reconditionnement, le vrac, la seconde main, la lutte contre le gaspillage ou encore l'économie de la fonctionnalité.

L'objectif est de donner de la visibilité à des projets, partout dans les territoires, pour inspirer le secteur du commerce sur la circularité. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **jeudi 7 mai**.

+ d'infos



### Les grossistes, acteurs de la transition écologique : la CGF poursuit sa série LinkedIn !

La CGF poursuit sa série de portraits consacrée à la mobilisation des professionnels du commerce de gros en faveur de la transition écologique.

L'objectif ?

■ Incarner de façon concrète, à travers exemples & chiffres clés, les actions mises en place par les entreprises du secteur, membres des fédérations adhérentes de la CGF, pour réduire l'impact environnemental de leurs activités.

■ Découvrir la pluralité et la diversité des métiers du commerce de gros, essentiels au développement économique, social et environnemental des territoires !

Pour ce 3ème épisode, focus sur les grossistes en fruits et légumes avec le témoignage d'Olivier Feno-Feydel, Directeur général réseau, Vivalya, et Président de l'UNCGFL - Union Nationale du Commerce de Gros en Fruits et Légumes.

Rendez-vous dans 15 jours pour le quatrième épisode !

[Lien vers le 3ème épisode](#)



## Règlement sur les emballages : des précisions européennes qui sèment la confusion

La Commission européenne a publié le 30 mars une notice et une FAQ pour clarifier l'application du règlement sur les emballages (PPWR).

La notice précise entre autres, les interdictions d'emballages à usage unique et les règles liées aux substances PFAS (polluants éternels). Des éclaircissements sont aussi apportés sur les objectifs de réemploi, les conditions d'exemption et les responsabilités des États membres et des distributeurs. Enfin, la Commission encadre la transition vers des normes européennes communes, notamment en matière de recyclabilité, d'étiquetage et de réduction des emballages.

Ces documents pourraient avoir une incidence sur la filière REP des emballages professionnels (REP-EP), notamment sur la définition des emballages et du producteur.

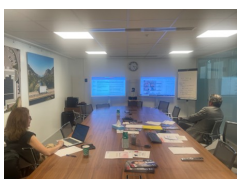
Dans le cadre du plan d'actions mis en place par la CGF autour de la mise en place de la REP-EP, un nouveau webinaire dédié sera organisé le 4 juin.

La Commission Environnement de la CGF, qui s'est tenue le 9 avril dernier, a d'autre part décidé de demander au Gouvernement un report de la REP-EP au regard du contexte inflationniste actuel lié à la crise au Moyen Orient, de la complexité de mise en œuvre opérationnelle de la REP notamment d'identification des emballages et de l'absence de connaissance des barèmes des écocontributions à 2 mois de son application.

[Lien vers la notice  
\(anglais\)](#)

[FAQ  
\(anglais\)](#)

## AFFAIRES ÉCONOMIQUES



## Retour sur la Commission Affaires économiques de la CGF

Le 9 avril 2026, la Commission affaires économiques de la CGF s'est réunie pour un ordre du jour dense.

Les travaux ont démarré par la présentation par Maître Jean-Marc PEYRICAL de l'application de l'article 35 de la loi Climat et résilience, qui imposera dès le 22 août 2026 l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans tous les marchés publics.

Ensuite, plusieurs propositions de loi ont été examinées, dont celles relatives aux délais de paiement et à la commande publique avec notamment le renforcement des sanctions à 1% du CA monde HT.

Le projet de loi sur l'urgence agricole présenté en conseil des ministres le 8 avril a fait l'objet

d'une attention particulière compte tenu de l'importance de ses dispositions. Les participants ont pu poser un état des lieux quant aux répercussions économiques du conflit au Proche et Moyen-Orient, et notamment sur les tensions d'approvisionnements et hausses des coûts. Enfin, des échanges entre les participants ont eu lieu en prévision des élections présidentielles à venir.



## Marchés publics alimentaires : un clausier 2026 pour sécuriser les achats et soutenir une alimentation durable

Le Conseil national de la restauration collective (CNRC) a finalisé, dans le cadre de son groupe de travail « Économie », un clausier pour un approvisionnement durable et de qualité de denrées alimentaires en restauration collective publique. Ce travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs de la filière agro-alimentaire de la restauration collective, dont la CGF qui copréside les travaux, vise à accompagner les gestionnaires de restauration collective dans la rédaction de leurs marchés publics.

Conçu comme un support concret et opérationnel, le clausier couvre de nombreux sujets essentiels : sourçage, allotissement, application des obligations EGAlim, traçabilité, qualité des produits, sécurité sanitaire, bien-être animal, saisonnalité, lutte contre le gaspillage alimentaire et souveraineté alimentaire.

Ce clausier à vocation à s'adresser aux acheteurs publics afin de les accompagner et aider dans la rédaction des marchés afin qu'il soit à la fois plus lisibles, plus sûrs et mieux adaptés aux objectifs d'une alimentation saine et durable.

[Lien vers le clausier](#)

## TRANSPORT & LOGISTIQUE



### Mutualiser, optimiser, respirer : les nouvelles clés de la logistique urbaine

Lors du SITL 2026, Laurent Arquetout, directeur des opérations de Richard Vins & Spiritueux et membre de Distriboissons, est intervenu lors de la table ronde consacrée aux nouvelles clés de la logistique urbaine.

Lors de son intervention, il est revenu sur les atouts de l'électrique, notamment pour les conducteurs : moins de bruits et plus facile à conduire.

Et a insisté également sur l'amortissement à long terme de l'électrique, moins cher à l'exploitation même si cela représente un investissement important pour la transition des flottes.

« On a confiance dans la nouvelle génération pour poursuivre l'électrification ».

[Replay de la table ronde](#)



## Qui paiera la facture verte ? Ne pas opposer systématiquement écologie et économie !

Le mercredi 1er avril, lors de la table ronde intitulée "Qui paiera la facture verte" depuis le SITL, Christian Rose, Directeur Transport et Logistique de la CGF, a rappelé que l'électrification des mobilités, si elle ne fait plus débat sur le fond, place aujourd'hui les entreprises face à des besoins d'investissement très lourds et à de fortes contraintes d'exploitation.

Avec 40 000 poids lourds (PL) et 190 000 véhicules utilitaires légers (VUL) exploités en compte propre, les entreprises du commerce de gros sont pleinement concernées et engagées dans la décarbonation de leurs flottes au service de leurs clients.

Pour la CGF, la réponse ne peut pas se limiter à la seule question de savoir qui du client ou du fournisseur, supporte le coût. L'électrification doit être assumée comme un choix politique, avec un soutien massif à la fois pour rendre l'offre compétitive et adaptée à tous les usages, et pour accompagner la demande.

La CGF rappelle enfin que l'électrification des poids lourds est désormais aussi un enjeu industriel.

[Replay de la table ronde](#)

## SOCIAL



## Prévention des risques professionnels : les grossistes alimentaires s'engagent !

La CGF a renouvelé, avec la Caisse nationale de l'Assurance Maladie, la Convention Nationale d'Objectifs (CNO) pour la période 2026-2029 afin de renforcer la prévention des risques professionnels au sein des entreprises de la filière, notamment en matière de :

- troubles musculo-squelettiques,
- risques de chutes,
- sécurité des risques liés à la livraison des marchandises.

Par cette signature, la CGF et ses fédérations alimentaires réaffirment leurs engagements aux côtés des entreprises du commerce de gros pour promouvoir des démarches de prévention durables, opérationnelles et adaptées aux réalités de terrain, soutenues par des dispositifs d'incitation financière. Avec une priorité : la sécurité et la prévention.



## Immersion au cœur du centre de formation AFTRAL à Rungis

La CGF a organisé ce 7 avril une matinée d'échanges au centre de formation AFTRAL de Rungis, consacrée aux enjeux de formation et de recrutement dans le transport et la logistique.

Au programme :

- visite des plateaux techniques dédiés aux formations CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité),
- découverte du magasin école pour les préparateurs de commandes,
- prise en main de simulateurs de conduite poids lourds.

Cette immersion a permis de mesurer la qualité des dispositifs pédagogiques au service de compétences directement opérationnelles pour les entreprises.

La CGF remercie ses adhérents - FEDA et Culture Viande - pour leur présence, leurs échanges et leur contribution aux réflexions sur les besoins en recrutement et en formation. Ainsi que l'AFTRAL, partenaire historique de la CGF, pour l'organisation de cette visite.

[En savoir + sur les formations AFTRAL](#)



## Aide au recrutement : inscrivez-vous au webinaire CGF pour découvrir la nouvelle offre de services de France Travail

La CGF, en partenariat avec France Travail, organise une E-Rencontre le Mardi 28 avril 2026 de 9h à 10h afin de découvrir la nouvelle offre de services d'aide au recrutement proposée par France Travail.

[Inscriptions](#)



## Les actions d'influence et l'IA : inscrivez-vous au webinaire CGF le 23 avril

La CGF organise le jeudi 23 avril 2026 un webinaire sur l'utilisation de l'IA dans les actions d'influence.

Au sommaire :

- Utilisation des IA généralistes pour les affaires publiques : cartographier, rédiger des notes de position... ;
- Déclinaison du contenu en multiples formats notamment pour la communication ;
- Identification des limites des IA sur ces sujets ;
- Prompter efficacement.

[Inscriptions \[Adhérents\]](#)



## Onboarding et fidélisation des talents : Découvrez le Guide pratique de la CGF

Pour favoriser la fidélisation et réduire le turn-over, le processus d'intégration des nouveaux collaborateurs représente un défi majeur pour les entreprises.

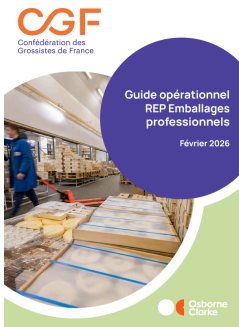
Pour accompagner les entreprises du commerce de gros dans ce processus, la CGF publie **un Guide des bonnes pratiques** à adopter pour l'onboarding des nouveaux collaborateurs. Un outil opérationnel issu du retour d'expérience d'une centaine d'entreprises du secteur !

**Un parcours en 4 étapes clés** cadencées dans le temps :

1. **Preboarding** : sécuriser l'engagement avant le jour J.
2. **Premier jour** : lever les incertitudes.
3. **Premier mois** : instaurer un dialogue régulier.
4. **3 à 6 mois** : confirmer mutuellement l'engagement.

Un outil conçu comme un levier de performance pour réduire le turn-over et les coûts de vacance de poste, renforcer le sentiment d'appartenance, booster la marque employeur auprès des jeunes générations.

[Téléchargez le Guide  
\[Adhérents\]](#)



## Mise en place de la REP-EP : la CGF publie un guide opérationnel pour accompagner les professionnels

L'entrée en vigueur, au 1er juillet 2026, de la filière REP des emballages professionnels constitue une évolution réglementaire majeure pour les entreprises notamment celles du commerce de gros.

Afin d'accompagner ses adhérents étape par étape dans la mise en place opérationnelle de cette nouvelle réglementation, la CGF a publié un guide pratique en association avec le cabinet Osborn & Clark. L'enjeu ? Anticiper et sécuriser la mise en œuvre de ces futures obligations.

Au sommaire du Guide :

- Identification des grandes catégories d'emballages ;
- Appréciation du statut de producteur au sens de la REP Emballages ;
- Identification des flux d'emballages entrants et sortants.

**Guide CGF REP-EP  
[Adhérents]**



## La check-list : aider les entreprises à évaluer et optimiser leurs pratiques de recrutement.

Cette check-list réalisée par la CGF propose pour chaque étape du recrutement un suivi pratique, des conseils d'experts, des contacts utiles, des outils opérationnels (suivi des candidatures, grille d'évaluation des entretiens, fiche de synthèse).

**Check-list  
[Adhérents]**

**VIE DE LA CGF**



## Services & mobilisation des adhérents : la CGF organise un séminaire le 15 avril

Pour la troisième année consécutive, la CGF organise pour les Délégués généraux des fédérations adhérentes un séminaire le 15 avril, sur le thème : « Benchmarkez, innovez, fidélisez : les services pour mobiliser vos adhérents ».

Dans un contexte de transformation accélérée : mutations économiques, montée des exigences des entreprises adhérentes, intensification de la concurrence entre structures représentatives et avec l'ensemble des acteurs de la sphère publique et privée ... les fédérations et syndicats professionnels font face à une question stratégique centrale : Quelle valeur apportent-ils concrètement à leurs membres, et comment la renforcer ?

La réponse passe, en grande partie, par la qualité et la pertinence de l'offre de services proposée à leurs adhérents. Construire cette offre avec rigueur et ambition est un levier de légitimité, de fidélisation et de développement pour toutes les organisations.

Inscriptions



## CONNECT Aftermarket : intervention de la CGF le 16 avril sur la REP

Les 16 et 17 avril, se tiendra la 9ème édition du #CONNECT Aftermarket, le congrès des acteurs de la distribution. Ce rendez-vous incontournable de l'industrie de la rechange automobile rassemble chaque année distributeurs, fournisseurs de pièces et sociétés de services lors de 3 plénières prospectives et 12 ateliers stimulants.

La CGF interviendra lors de l'atelier "Réglementation REP : transformer cette réglementation en avantage concurrentiel" le 16 avril à 16h15. [ Inscriptions [ICI](#) ]

Programme évènement

Programme atelier



## La CGF, partenaire des Rencontres du Négoces le 9 juin 2026

Cette année encore, la CGF est partenaire des Rencontres du Négoces, un évènement co-organisé par Le Moniteur et Négoces.

L'évènement qui accompagne les industriels, distributeurs, négociants sur les grands enjeux d'actualité du secteur !



SAVE THE DATE !  
Mardi 23 juin 2026

Assemblée générale



10H-12H - AG STATUTAIRE

12H-14H - DÉJEUNER

14H-18H - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE OUVERTE

18H00 - COCKTAIL

MAISON DES POLYTECHNICIENS  
12 Rue de Poitiers, 75007 Paris

## Assemblée Générale de la CGF : rendez-vous le 23 juin !

L'Assemblée Générale de la CGF se tiendra le mardi 23 juin. Après une matinée statutaire réservée aux adhérents, elle réunira dès 14h l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et partenaires du secteur.

À travers des tables rondes et l'intervention d'experts, l'AG est un lieu d'échange et de prospective sur les enjeux majeurs du commerce de gros. Le programme sera précisé prochainement. À vos agendas !



# CGF

Confédération des  
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à [cgf@cgf-grossistes.fr](mailto:cgf@cgf-grossistes.fr).